L'INFO-MENO

Édition du 28 mars 2026

Vous trouverez dans la présente édition des informations importantes concernant les activités de la ZEC.

Message important concernant le Plan de gestion de l'orignal

Message du Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Bonjour,
Le nouveau plan de gestion de l'orignal met en place l'octroi, par tirage au sort, de permis d'orignaux sans bois dans la zone 26. La zec Menokeosawin a adhéré à cette formule via le coffre d'outils offert.

Le calcul a pris en compte l'analyse :

1. *Des données de récolte des dernières années;*
2. *De la saison de chasse permissive en 2025 (récolte de femelles) dans votre zec;*
3. *De la pression de chasse dans la zec;*
4. *Du taux d'utilisation des permis de femelles émis au cours des dernières années dans les zecs et réserves fauniques voisines;*
5. *De l'inventaire aérien réalisé;*
6. *Des nouvelles modalités de chasse qui ont un impact direct sur la récolte.*

Nombre de permis d'orignaux sans bois octroyés pour la saison 2026 : 0

Note du CA : Pour la zec Ménokéosawin, deux permis par orignal abattu.

Bonjour, dans le cadre du nouveau plan de gestion de l'orignal, le Ministère nous a envoyé les directives concernant le tirage au sort 2026 pour notre ZEC (voir début du présent message). Évidemment ces nouvelles procédures, qui ont pour objectif la protection du cheptel ainsi que le

maintien de l'activité de chasse de l'orignal, auront pour effet de modifier nos pratiques. Bonne nouvelle, le plan prévoit des mesures spéciales (appelées « coffre d'outils ») qui sont mises à notre disposition afin de mieux encadrer la pratique de la chasse à l'orignal.

SOYEZ PRÉSENT À VOTRE AGA DU 26 AVRIL PROCHAIN, NOUS EN DISCUTERONS!

Pour plus d'information :

https://sway.cloud.microsoft/9BjpufE7hVkEhrO2?ref=Link

Plan de gestion de l'orignal | Gouvernement du Québec

Bonne lecture et au plaisir d'en discuter avec vous…

Votre Conseil d'administration